



# GUIDE du Résident

## Hiver Solidaire 2024 – 2025

### Paroisses de Rueil-Malmaison

#### **Présentation et Principes**

Hiver Solidaire est un accueil fraternel et temporaire proposé pendant la période hivernale pour quatre personnes, dans les locaux de la paroisse du 1 décembre 2024 au 31 mars 2025.

Hiver Solidaire offre, pendant l'hiver, un hébergement pour la nuit et le repas du soir en créant un lien et un accueil de proximité au niveau de la paroisse et du quartier. Bénévoles et résidents se retrouvent dans un même lieu pour vivre une expérience de partage et de fraternité. Cet accueil n'a pas pour objectif de réinsérer les personnes accueillies, il voudrait seulement être un temps de repos et de ressourcement pour mieux repartir à la fin de l'hiver.

Hiver Solidaire est un accueil fraternel et simple. Ce n'est ni un hôtel ni un dortoir. Les horaires d'arrivée (19 h), de dîner (20 h) et départ (8 h) doivent être respectés. Chacun fait un effort pour arriver bien à l'heure. La porte est fermée à 19h30. Des horaires particuliers peuvent être admis si nécessité pour le travail des résidents, mais seulement avec l'accord des organisateurs. Aussi, chacun, résident et bénévole, à égalité, participe au fonctionnement.

L'accueil se déroule dans les locaux de la paroisse au 10 avenue Charles De Gaulle.

#### **Fonctionnement général**

Les résidents arrivent entre 19 heures et 19 heures 15 et doivent être partis au plus tard à 8 heures

Les bénévoles se relaient chaque jour tout au long de l'ouverture de l'accueil d'Hiver Solidaire.

L'accueil se déroulent en trois étapes :

- 19h00 à 22h00 (22h30 exceptionnellement) : dîner et soirée
- 22h00 à 6h45 : La nuit, extinction des feux à 22h00 (Exceptionnellement 22h30).
- 6h45 – 7h45 : petit-déjeuner, ménage, départ après rangement, fermeture du local 8h00.

Trois fonctions de bénévole existent chaque jour :

1) Un responsable de la semaine ou « Ange gardien »

Il vérifie que tous les créneaux des jours de la semaine sont bien remplis, il accueille sur place les nouveaux bénévoles qui viennent pour la première fois, il assure le suivi de la semaine.

2) Deux bénévoles repas

Ils ouvrent le local à 19h00. Ils gèrent l'arrivée des résidents (au plus tard à 19h15), le repas (au plus tard à 20h00) qu'ils préparent-eux même aidés par tous et à partir de 21h00 jeux/détente/discussions. Ils partent entre 21 et 22 heures.

- 3) Deux bénévoles nuit (2 hommes ou 1 homme + 1 femme),  
Ils sont les gardiens pour la nuit. Ils arrivent à 20 heures 30 pour le dessert et la soirée.  
Extinction des feux à 22h00 (Exceptionnellement 22h30).  
Lever à 6 h 45, petit-déjeuner, petit-déjeuner 7h15, ménage, départ après rangement  
(aucune affaire ne traîne), fermeture obligatoire du local 8h00 qui ne sera plus accessible  
avant le soir.

## Déroulement

Résidents et bénévoles de repas arrivent à 19h00. Il est important d'arriver à l'heure pour le bon déroulement de la soirée. Chacun se lave les mains en arrivant.

Les résidents peuvent prendre une douche dans les locaux sauf de 22 heures à 6h45. Des serviettes se trouvent à disposition dans les locaux. Une trousse et des produits de toilette (gel douche, mousse à raser, rasoirs jetables, etc...) sont distribués à l'arrivée et renouvelés si besoin. La propreté des douches est assurée par chaque personne prenant une douche et contrôlée après chaque passage.

Il est possible de faire des lessives personnelles dans les locaux d'Hiver Solidaire. Les draps seront lavés le samedi (d'où nécessité de défaire le lit le samedi matin)

Comme une grande famille, tout le monde, résidents et bénévoles participent au déroulement de la soirée. Un certain nombre de tâches sont à effectuer tous les soirs (préparer le repas, mettre la table, faire la vaisselle, nettoyage des locaux, etc.).

Le dîner débute à 20h00. Hiver solidaire n'est pas un hôtel. Les bénévoles doivent insister pour que tout le monde respecte le temps de présence à table pendant le dîner, sans téléphone portable.

Une fois le dîner effectué, des activités peuvent être proposées (jeux de carte, d'échecs, etc.) La soirée se termine vers 22h, voir 22h30 exceptionnellement.

Le lendemain, le réveil est fixé à 6h45 pour un petit déjeuner à 7h00 puis un départ 7h45 dernier délai. Il est important de tenir l'horaire notamment pour les contraintes professionnelles et personnelles de tous les bénévoles. Le week-end, le réveil est à 7h45 pour un départ à 9h, celui-ci étant flexible suivant les bénévoles.

Les locaux et en particulier la cuisine doivent être laissés dans un état de propreté parfaite (pas de reste alimentaire, pas de déchets, ...) : nettoyage, désinfection des plans de travail, sol passé à la serpillère, lits faits. (En effet, les locaux sont utilisés dans la journée à l'accueil du Secours Catholique)

Le lieu d'accueil est fermé pendant la journée. Les résidents peuvent laisser quelques affaires dans leur placard.

Les toilettes à utiliser sont celles près du dortoir des résidents. (Les autres sont réservées au Secours Catholique)

L'entrée et la sortie des locaux se font exclusivement par la porte avant. La porte arrière est une sortie de secours uniquement

## **Règles**

La charte Hiver Solidaire et le Règlement précisent les règles de fonctionnement, ils sont affichés dans la salle et sont distribués à tous les résidents et bénévoles. Voici un rappel de quelques règles élémentaires à respecter :

- Pas d'entrée en possession d'alcool ou de drogues. La consommation d'alcool et de cigarettes est interdite dans les locaux d'Hiver Solidaire
- Pas d'entrée en état d'ébriété.
- Pas d'entrée si les conditions d'hygiène ne le permettent pas. Les personnes accueillies peuvent prendre une douche dans les locaux. Chacun doit se laver les mains dès son arrivée.
- Les situations de violences physiques ou verbales ne sont pas tolérées. Elles entraînent si nécessaire une expulsion des locaux d'Hiver Solidaire.
- L'usage du téléphone est respectueux des autres. Les téléphones sont silencieux de 22 heures à 7 heures du matin. Les appels urgents sont tolérés, hors dortoir jusqu'à 23 heures. On n'utilise pas son téléphone pendant le repas.
- Les animaux ne sont pas acceptés.
- Les bénévoles ne sont pas autorisés à donner de l'argent aux personnes accueillies
- Tout résident en cas d'absence doit signaler son absence au 06 08 13 41 76 (Gérard). Une absence de deux jours sans avoir prévenu peut justifier un renvoi.
- En cas de problème personnel, tout résident peut contacter le responsable Hiver Solidaire (Vincent) au 06 77 02 33 35.

## **Quelques clefs pour vivre ensemble Hiver Solidaire :**

- Connaître le règlement et la charte de votre Hiver Solidaire.
- Connaître son rôle en tant que résident, exposé dans ce Guide.
- Bienveillance, liberté :
  - o Accepter les règles, comprendre le cadre pour se l'approprier.
  - o Respecter la vie intime de chacun
  - o Laisser à chacun le maximum de liberté.
- Faire équipe :
  - o Ne pas faire seul les choses.
  - o Prendre le temps d'un échange avec les membres de l'équipe.
  - o Parler des problèmes rencontrés. Une réunion des résidents aura lieu tous les 15 jours pour améliorer le fonctionnement de l'accueil.